Journal des traitements

Cachet BDTA ou vignette du label (facultatif)

Ce journal des traitements peut être utilisé pour toutes les espèces d'animaux. Utiliser une feuille par espèce animale. Il est aussi possible de remplir une feuille par box ou par animal. Selon l'Ordonnance sur les médicaments vétérinaires (OMédV), tout emploi de médicaments vétérinaires doit être notifié dans un journal des traitements. Ce document doit être conservé durant 3 ans.

Année	N° BDTA / N° de l'exploitation	Nom et adresse de l'exploitation	Espèce animale
	.		

Date du traitement		N° de l'animal / Nom de l'animal Portée n° / Box n°	Raison du traitement Maladie	Médicament vétérinaire		Attente en jours*			Reprise des livraisons*			Provenance du médicament
premier	dernier			Nom commercial	Dose	Lait	Viande	Organes	Lait	Viande	Organes	
5. 6.	10. 6.	Porcelets / Box 3	Articulations enflées, fièvre	Medexemple	5 ml		5			16. 6.		Dr B. Meier

* Respecter les délais d'attente différents, selon qu'il s'agit des organes ou de l'emplacement d'injection et notifier dans le journal des traitements si l'abattage a lieu avant l'expiration du délai d'attente.

Ce journal des traitements est reconnu entre autres par: OMédV, AQ Lait, AQ-Viande Suisse, IP-SUISSE, TerraSuisse, Coop Naturafarm, Vache Mère Suisse, Agri Natura

Rindergesundheitsdienst **RGD**
Service Sanitaire Bovin **SSB**

Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
Société des Vétérinaires Suisses

agridea

© AGRIDEA, 2013

Journal des traitements *(suite)*

Date du traitement		N° de l'animal / Nom de l'animal Portée n° / Box n°	Raison du traitement Maladie	Médicament vétérinaire		Attente en jours*			Reprise des livraisons*			Provenance du médicament
premier	dernier			Nom commercial	Dose	Lait	Viande	Organes	Lait	Viande	Organes	

* Respecter les délais d'attente différents, selon qu'il s'agit des organes ou de l'emplacement d'injection et notifier dans le journal des traitements si l'abattage a lieu avant l'expiration du délai d'attente.

© AGRIDEA, 2013